

### ÉCOLE DE MUSIQUE: PRÉ INSCRIPTION 2019-2020



Laragne-Montéglin

Le Pôle Environnement lance un vaste programme de sensibilisation sur l'ensemble du territoire. Depuis le mois de mai, de nombreuses actions ont été menées auprès des habitants et des écoliers avec notamment : un stand d'information lors de la fête des plantes à Val Buëch Méouge, une rencontre autour du composteur collectif installé aux Jardins d'Anthony à Laragne, l'intervention contre le gaspillage alimentaire à l'école de La Motte-du-Caire, la visite du centre de tri des déchets de Manosque avec l'école de Verdun de Sisteron, le pique-nique « Zéro déchet » et les jeux du tri des déchets avec les enfants des écoles et du collège de Serres.



Val Buëch Méouge



Serres



La Motte-du-Caire

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU BERSAC, LE 20 MAI 2019

Les élus communautaires étaient réunis à la salle des fêtes du Bersac, accueillis chaleureusement par Dominique Drouillard, maire de la commune.

En introduction du conseil, une présentation des axes stratégiques du Plan Climat a été présentée. Ce projet de développement durable à l'échelle du territoire a pour but de lutter contre les changements climatiques. Il se traduit par l'élaboration d'un programme d'actions pluriannuel répondant aux enjeux locaux : améliorer la performance énergétique des bâtiments, développer la production locale d'énergie renouvelable, valoriser les circuits courts...

Parmi les points les plus importants, les élus ont entre autres été appelés à voter :

### Le marché de pose d'un liner sur le plan d'eau nautique de la base de loisirs de la Germanette.

Le dimanche 5 mai 2019, un épisode de vent violent a provoqué d'importants dégâts sur le plan d'eau nautique de la base de loisirs de la Germanette où plus de 2500 m<sup>2</sup> de liner ont été arrachés. Afin de ne pas retarder l'ouverture de la base de loisirs pour la saison estivale, un appel d'offres a été lancé le 10 mai 2019. Le coût des travaux est estimé à moins de 90 000 €. Compte tenu du caractère urgent des travaux, le délai de consultation a été réduit.

### Les tarifs et horaires d'ouverture estivale de la Germanette.

L'ouverture officielle (c'est-à-dire placée sous surveillance de baignade) de la base de loisirs de la Germanette sera ouverte du 1er juillet au 31 août tous les ans, de 10h30 à 18h00. Un tarif d'entrée dégressif à partir de 17h30 a aussi été voté.

Les tarifs ne changeront pas et restent les mêmes que l'année dernière :

Carte de résidents à 20 € ;

Care PASS illimitée à 40 € ;

Entrée normale à 3 € (à partir de 17 ans) ;

Entrée enfant à 2 € (de 7 à 16 ans révolus) ;

Entrée gratuite pour les enfants de moins de 7 ans ;

Tarif dégressif à partir de 17h30 à 1,70 € (tous âge confondus) ;

Tarif pour les hébergeurs du territoire avec des carnets de 10 entrées normales à 2 € le ticket et carnets de 10 entrées enfant à 1 € le ticket ;

Tarif groupe à 1 € dès 30 entrées validées ;

Tarif CNAS avec un euro de réduction ;

Activité « Festi'bulles » à 2 euros le tour et 5 € les 3 tours ;

Tarifs du nautique :

Bateaux à pédales : 12 € l'heure et 8 € la demi-heure

Paddles ou canoé 1 place : 7 € l'heure et 5 € la demi-heure

Canoés 2 places : 10 € l'heure et 7 € la demi-heure.

### Lancement de l'opération LEADER « Renforcer l'attractivité économique du Sisteronais-Buëch ».

Le développement économique est au cœur de la stratégie de la CCSB, afin d'offrir plus d'emplois et de proposer plus de services aux habitants. Dans le but d'attirer plus d'entreprises, et afin de renforcer l'accompagnement des porteurs de projets et des entrepreneurs, une action sera menée par le service LEADER. Cette opération permettra notamment le recrutement d'un animateur territorial sur une période de 30 mois. Le projet sera conduit en lien avec les acteurs du développement économique du territoire, les agences de développement des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes, les chambres consulaires, la Société Publique Locale du Sisteronais-Buëch, et les différents acteurs de l'accompagnement des entreprises.

### Lancement de l'opération LEADER « Promouvoir le commerce et l'artisanat des centres villes ».

La CCSB s'investit aussi dans la revitalisation et la sauvegarde des commerces de centres-villes et centres-bourgs, notamment via l'**aide aux loyers pour les commerçants**.

Une nouvelle action sera menée, autour de la promotion du commerce et de l'artisanat des centres villes, avec pour objectif la mise en place d'une politique globale de redynamisation du commerce pour la collectivité.

Il sera conduit via un comité de pilotage incluant la CCSB, les unions commerciales et les différentes chambres consulaires, afin de compenser l'absence du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) sur le territoire.

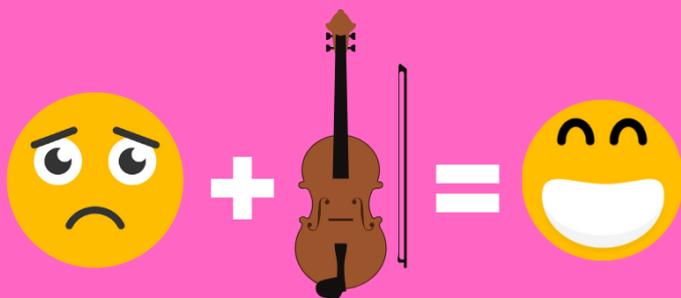


**18 commerces bénéficient de l'aide au loyers**

## ÉCOLE DE MUSIQUE SISTERONAI-S-BUËCH

C'est l'heure des pré-inscriptions pour la rentrée 2019-2020 à l'Ecole de Musique Intercommunale Sisteronais-Buëch !

### ÉCOLE DE MUSIQUE SISTERONAI-S-BUËCH INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE 2019



## EN AVANT LA MUSIQUE

Retirez les formulaires durant le mois de juin à :

- SISTERON : RUE DE LA MISSION 04200 SISTERON
- LAZER : CCSB ROUTE DE GAP 05300 LAZER
- SERRES : SALLE LUCIEN SALLEE 05700 SERRES

RENSEIGNEMENTS : 04.92.61.40.50 ou 04.92.67.19.44  
musique@sisteronais-buech.fr



IPNS

La fiche de pré-inscription permettra d'établir les besoins pour la rentrée prochaine. Elle est à remplir avec précision et à retourner avant le 25 juin 2019 par l'intermédiaire du professeur de votre enfant ou par courrier à l'adresse suivante :

**Pole Services à la population**  
Rue des Jardins – 05700 SERRES  
04.92.67.19.44

Le document établit la liste des disciplines proposées par l'école. La création d'un cours est liée au nombre d'inscrits. Cette liste n'est pas contractuelle.

**Les inscriptions définitives auront lieu du 2 au 6 septembre 2019.**

**A noter :**

- Réunion parents/professeurs antenne de Sisteron du lundi 9 au 13 septembre.
- Réunion parents/professeurs antennes de Serres et Lazer les jeudi 5 et vendredi 6 septembre
- Date de début des cours : le lundi 16 septembre 2019

Où récupérer le formulaire ?

- Dans les antennes de l'EMISB (Sisteron, Lazer, Serres)
- Sur le site internet : [www.sisteronais-buech.fr/au-quotidien/ecole-de-musique/fiche-de-pre-inscription-2019-2020/](http://www.sisteronais-buech.fr/au-quotidien/ecole-de-musique/fiche-de-pre-inscription-2019-2020/)

## VERS UNE ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES COMMUNES PASTORALES

Daniel Spagnou, Président de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch a reçu madame Denise Leiboff, maire de Lieuche (06), Présidente de l'Association des Communes Pastorales de la région PACA, qui était accompagnée de son bureau composé de madame Bertolotti, Maire de Sauze (06), de monsieur Christian Chauvin, Vice-président et Premier adjoint au Maire de Ventavon et de monsieur Juan Moreno, Maire de Ventavon.

L'objet de cette entrevue était de présenter au président de la CCSB, l'Association des Communes Pastorales, afin d'y adhérer. Madame la Présidente a présenté à monsieur Spagnou, les cinq groupes de travail : le groupe prédation ; le groupe filière ; le groupe tourisme chasse ; les loisirs ; le groupe communication ; le groupe juridique.

Monsieur Spagnou a proposé à madame la présidente de venir au prochain conseil communautaire présenter son association en vue d'une prochaine adhésion de la CCSB.



## DÉCLARATION DE REVENUS

A l'occasion de la campagne de déclaration des revenus 2019, la médiatrice numérique de la CCSB a effectué des permanences dans les Msap de Laragne, la Motte du Caire, Serres et Valdoule pour accompagner le public à la création de leur espace sur le site des impôts.

Le public accueilli a ainsi pu expérimenter la déclaration des revenus en ligne.

40 personnes ont bénéficié de ce service.

L'ordre des experts comptables Paca a effectué une permanence d'une demi-journée dans les locaux de la Msap de Laragne le 10 mai 2019.

Lors de cette permanence, M Yvan BARNAUD, expert-comptable a reçu 20 personnes. Il a répondu aux questions plus complexes sur le foncier, les revenus à l'étranger...

